

Trois quarts d'heure d'entretien pour s'entendre dire que la concertation avec les professionnels était établie, que les cadres de proximité ou de pôle avaient réalisé un travail exemplaire. Billevesées et calembredaines, tels sont qualifiés nos propos et notre motion déplorant l'absence ou le peu de négociations avec les professionnels concernés, le passage en force de nouveaux cycles de travail remettant en cause les accords locaux des 35 heures et ne respectant pas en globalité le décret qui régit nos organisations de travail.

Les nouveaux cycles seront mis à l'essai sur une période de 3 mois.

Constat : Le DRH impose, les agents s'y opposent !

Seule la rencontre en toute hâte avec les professionnels du Bloc Opérateur est évoquée.

N'est-ce pas l'aveu d'une volonté délibérée de sauvegarder un secteur d'activités lucratives qui permettrait de maintenir l'équilibre financier et la réussite du projet de site unique, seules préoccupations de la direction ?

Notre requête est précise et concise : retrait des cycles de travail qui sont contraires aux attentes et exigences des professionnels, réunions de travail pour un véritable consensus social.

Demain, rencontre avec le DRH et un autre séide(le DSI), pour faire évoluer la situation.

Le statu quo ne peut s'éterniser. L'avis des agents qui fournissent des efforts au quotidien doit être pris en compte ; Le cas échéant, c'est la maltraitance institutionnelle qui sera seule responsable d'un chaos préjudiciable aux intérêts des usagers. Pour nous, professionnels du terrain, c'est le patient qui doit rester au centre des préoccupations et non les enjeux financiers.